Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Port du masque par la police lors d'une mise en garde a vue

Par Antoine353

Bonjour,

Lors d'un contrôle de police, j'ai été testé positif à 0,78.
Les policiers m'ont conduit en garde a vue pendant 16h.
Il n'y a eu aucune obstruction ou violence verbale de ma part. L'agent qui m'a conduit au poste ne portait pas de masque (covid), ni à l'extérieur lors du contrôle ni à l'intérieur du commissariat lors de la mise en garde a vue.
Est ce légal ? N'y a t il pas faute dans la procedure ?
Je ne suis pas du tout habitué à ce genre de situation qui m'a plutôt secoué...

Merci de vos reponse